



MRC DU HAUT-RICHELIEU  
Séance ordinaire

Mercredi, le 11 octobre 2017  
19 h 30  
Ordre du jour

---

- 19 h 30 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2017.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis technique**
- A) Municipalité d'Henryville: Règlement 59-2006-20.
- 1.1.2 Modifications**
- A) Règlement 532 : Avis de non-conformité du MAMOT.
- 1.1.3 Urbanisme - Divers**
- A) Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) : Adoption du rapport annuel.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Main-d'œuvre - Formation : Projet de partenariat financier.
- 3.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE**
- 3.1 Adoption du rapport annuel d'activités de l'AN 7.
- 4.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 4.1 Compo-Haut-Richelieu inc. : Acquisition d'actions « D ».
- 5.0 FONCTIONNEMENT**
- 5.1 Finances**
- 5.1.1 Liste des comptes.
- 5.1.2 Dépôt du rapport prévisionnel et de l'état comparatif.
- 5.1.3 Convention collective de travail 2017-2023 : Ratification et autorisation aux signatures.
- 5.1.4 Taux de kilométrage : Ajustement.
- 5.2 Divers**
- 5.2.1 Demandes d'appui :**
- A) MRC d'Avignon: Reconduction du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).
- B) MRC d'Abitibi et des Pays-d'en-Haut: Financement de la nouvelle responsabilité au MRC via la Loi 132 concernant l'élaboration d'un Plan régional des milieux humides et hydriques.
- C) MRC de Témiscamingue : Appui à l'Association des gestionnaires de cours d'eau concernant la tarification du MFFP pour certains permis.
- D) Région vedette 2017 : Remerciements et félicitations à l'intention du CETHR.
- 6.0 COURS D'EAU**
- 6.1 Adoption du règlement 541 modifiant le règlement 449 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC du Haut-Richelieu (passages à gué).

- 6.2 Rivière du Sud, branche 1 - Mont-Saint-Grégoire et Saint-Alexandre : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 6.3 Rivière du Sud, branches 75 et 76 - Saint-Georges-de-Clarenceville : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 6.4 Rivière du Sud-Ouest et sa branche 1 - Sainte-Brigide-d'Iberville, Sainte-Sabine et Saint-Césaire
  - 6.4.1 Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
  - 6.4.2 Entente intermunicipale avec les MRC de Rouville et Brome-Missisquoi : Autorisation aux signatures.
- 6.5 Cours d'eau Faddentown Ouest, branche 1 - Henryville et Noyan: Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 6.6 Rivière du Sud, branche 28 - Saint-Sébastien : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 6.7 Rivière du Sud, branche 29 - Henryville, Saint-Alexandre et Saint-Sébastien : Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination.
- 6.8 Cours d'eau Deslauriers, branche 5 - MRC des Jardins-de-Napierville - Municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Cyprien-de-Napierville : Entérinement de facture et autorisation à répartir.
- 6.9 Cours d'eau Charbonneau et ses branches 2 et 3 - MRC des Jardins-de-Napierville - Municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Cyprien-de-Napierville : Entérinement de facture et autorisation à répartir.
- 7.0 **VARIA**
- 7.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.
- 8.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 9.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 22 novembre 2017.